



sur
parolesdelus.
com

> retrouvez
toutes les
initiatives

Gestion interne de la collectivité

sommaire

56 Paroles d'expert

Stéphane Pintre, directeur général des services de la ville d'Antibes
Juan-les-Pins, président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales

58 Interview

Didier Marie, président du Conseil général de Seine-Maritime

60 Initiatives

Lannion Quand la ville joue toutes ses cartes

Gensac-la-Pallue Les TIC optimisent l'assainissement

Le Chambon-Feugerolles Des équipements municipaux télégérés

Saint-Gratien Lumières sur la ville

CG Haute-Corse Les élus corses sortent leurs tablettes

Valbonne Sophia Antipolis Terre d'accueil pour bâtiments intelligents

Saint-Maur-des-Fossés Premier conseil municipal sur tablettes numériques

Association des maires des Landes La téléphonie par satellite pour assurer le service

66 Comment ça marche ?

Le cloud computing

68 Retour sur

Cannes Le scénario de la ville en 3D



Stéphane Pintre, directeur général des services de la ville d'Antibes Juan-les-Pins, président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales

paroles d'expert

Stéphane Pintre évoque les grands changements dans la gestion interne des collectivités du fait des technologies numériques. Cet état des lieux, il le dresse à partir de sa propre expérience à la mairie d'Antibes, dont il est le directeur général des services depuis onze ans.

Nombreux et multiples ! Tels sont les changements survenus à la suite de la percée du numérique dans la gestion interne des collectivités. À commencer par la diminution de consommation de papier, ce qui génère de substantielles économies de fonctionnement. Ensuite, il faut évoquer la rapidité et la fiabilité de la transmission de l'information dans les services : par exemple, entre opérateurs – comme les collectivités territoriales – et l'État. Insistons aussi sur les gains majeurs en traçabilité des documents que l'information numérique autorise. Lorsqu'on envisage la gestion de la collectivité aujourd'hui, l'apport des applications numériques est incontestable. À Antibes, par exemple, la dématérialisation des actes concerne, depuis le 1^{er} mars 2006, l'ensemble des arrêtés, des délibérations et la plupart des actes, excepté ceux qui sont relatifs à l'urbanisme et aux marchés publics. Ce sont ainsi 25 000 actes par an qui circulent sous forme dématérialisée, avec une économie de moyens mais aussi un gain en rapidité de transmission et une meilleure transversalité au sein de notre organisation. De même, les conseils municipaux ont été dématérialisés : plus aucun dossier papier ne circule donc entre les services municipaux et les élus, tous dotés de postes informatiques et travaillant sur CD-Rom ou via Internet. Cette dématérialisation concerne aussi les logiciels du domaine des finances et des ressources humaines, jusqu'aux procédures de mandat. À Antibes, toujours depuis le 1^{er} mars 2006,

les procédures sont dématérialisées dans la transmission au contrôle de légalité. Quant aux 30 000 courriers reçus et gérés par la commune chaque année, ils sont aujourd'hui immédiatement enregistrés sous forme dématérialisée, puis adressés aux 20 directions par le biais de l'informatique. Près de 250 postes d'agents y ont accès, avec une rapidité de diffusion et de traitement sans commune mesure.

Citons également les applications liées aux finances et signalons la dématérialisation des mandats envoyés par télétransmission au trésorier, entraînant ainsi la disparition des pièces écrites. De la même manière,



la gestion des ressources humaines, les notes internes... À Antibes, il n'existe plus de note interne sous format papier.

Cela dit, il reste encore des marges d'optimisation dans de nombreux domaines. En ce qui nous concerne, il nous reste à dématérialiser les dossiers des marchés publics ainsi que les actes d'urbanisme. Par ailleurs, il existe aussi des possibilités d'amélioration au niveau



de l'interopérabilité entre les différents services, notamment entre les services de l'État et ceux des collectivités territoriales, toujours en matière de marchés publics. N'en doutons pas : des marges de progrès subsistent. En fait, au-delà de cette rapidité, des gains de temps générés par ces nouvelles technologies et par la télétransmission, au-delà de la dématérialisation des pièces, c'est toute une conception de l'organisation administrative qui est modifiée : les administrations des collectivités territoriales sont essentiellement construites sur une hiérarchie verticale. Or, la dématérialisation et la diffusion instantanée de documents induisent une transversalité importante : dans un laps de temps très court, l'ensemble des agents concernés dispose de l'information ! D'où des changements dans l'organisation et des modifications radicales, en particulier concernant la notion de secrétariat telle qu'on la connaissait auparavant.

Ici, il est nécessaire de faire la distinction entre grandes et petites collectivités. Pour les collectivités de petite taille qui prennent conscience de l'intérêt d'une dématérialisation, la démarche peut être facilement réalisée sans risque d'être gênées par la lourdeur ou la pesanteur d'une organisation conséquente. En revanche, dans les grandes structures, si souvent la volonté ne manque pas, on y rencontre beaucoup plus de résistance. Cette résistance au changement est répandue dans la plupart des organisations administratives du fait des modifications qu'elle engendre. Il suffit d'évoquer le cas de certains agents aux tâches répétitives

et qui craignent d'être dépossédés d'une partie de leurs prérogatives, du fait de la disparition de ces tâches. Cela dit, grâce aux formations mises en œuvre, le message passe de mieux en mieux : en dehors de quelques agents réfractaires à ce type de procédures et à ces nouvelles technologies, la majorité s'y adapte. Sur ce point, il semble évident que les DGS, grâce à leur fonction de coordination, d'animation et d'organisation de la collectivité, ont un rôle moteur à jouer. Il leur revient de convaincre, si nécessaire, l'autorité territoriale – même si, souvent, les élus sont très au fait de ces problématiques. De plus, les DGS sont chargés non seulement de rechercher avec leurs services les meilleurs outils, mais aussi de participer et d'inciter à la formation des agents : en effet, une fois les outils installés, il reste la question essentielle de leur mise en œuvre, de leur bon fonctionnement, etc. Enfin, c'est également aux DGS qu'il incombe de promouvoir une organisation de gestion, souvent choisie en mode projet avec un pilote, de façon à mettre en place ces procédures plus facilement. Incontestablement, cela nécessite un directeur général bien entouré par une équipe à la fois sensibilisée et mobilisée à ces questions.



Didier Marie,
président du
Conseil général
de Seine-Maritime

interview

Le Conseil général lance une grande consultation sur son territoire afin d'imaginer tous ensemble la Seine-Maritime de 2020 et faire partager une vision du futur qui corresponde aux attentes du plus grand nombre. Les nouvelles technologies ont toute leur place dans le Département, comme l'explique ici Didier Marie, son président.

Les tendances à l'horizon 2020 vont indéniablement dans le sens du développement

des TIC, à la fois dans les relations entre les individus pour modifier leur organisation des temps (travail, vie familiale, loisirs...), mais aussi dans l'aménagement de notre territoire par les acteurs publics."

■ **Paroles d'élus** Quels sont les enjeux que devront relever les technologies innovantes dans le cadre de votre projet de territoire, "Seine-Maritime, imaginons 2020" ?

■ **Didier Marie** Notre monde bouge et change de plus en plus vite : nous le mesurons quotidiennement en Seine-Maritime. Économie, progrès technologiques, modes de vies, environnement, autant d'enjeux sur lesquels il est important aujourd'hui de prendre le temps de la réflexion pour construire ensemble les réponses les plus efficaces et innovantes, pour choisir et maîtriser notre futur sans le subir, et pour en faire des leviers au service de nouvelles solidarités et de richesses partagées pour notre territoire.

■ **Paroles d'élus** Percevez-vous déjà des urgences ?

■ **Didier Marie** Plutôt de vrais défis. Il est indispensable de s'acheminer vers un aménagement numérique du territoire équilibré qui ne soit pas confié aux seules lois du marché. Ce développement des usages ne doit pas aggraver les fractures sociales existantes mais, au contraire, les combler. Nous y travaillons dans plusieurs domaines qui relèvent de nos compétences. Par exemple, dans les collèges, nous avons débuté le câblage des établissements et l'installation

d'espaces numériques de travail. Dans le domaine de l'autonomie aussi, avec le nouveau dispositif "Pack Sécurité" et son volet TIC, que nous mettons en place pour le maintien à domicile des personnes âgées.

■ **Paroles d'élus** Qu'en est-il du chantier de la dématérialisation des procédures en Seine-Maritime ?

■ **Didier Marie** Actuellement, l'ensemble de nos actes administratifs est transmis de façon dématérialisée à la préfecture. Dès 2012, il en sera de même avec le comptable public. Nous avons passé l'étape de l'introduction de la signature électronique pour notifier notamment les marchés de manière électronique. Nous généraliserons prochainement la dématérialisation, y compris au niveau des procédures internes. Ces projets de dématérialisation seront conduits, à l'instar des projets télécoms, en mutualisation avec les autres collectivités.

■ **Paroles d'élus** Dans les défis du vieillissement de la population et du maintien à domicile, avez-vous déjà des projets concrets faisant appel aux nouvelles technologies ?

■ **Didier Marie** La Direction de l'autonomie travaille à un projet de dispositif d'aide au maintien à domicile avec le recours aux TIC, qu'il s'agisse de téléassistance et de sécurité du domicile (détection

de mouvement et domotique – contrôle de température, détection de fumée et de gaz, éclairage automatisé), mais aussi dans les interfaces entre l'homme et la machine pour aller jusqu'à la télémédecine, qui permettrait d'obtenir des remontées de données médicales.

■ **Paroles d'élus** Enfin, dans le domaine des aides sociales, comment utilisez-vous les TIC pour optimiser leur distribution et leur suivi ?

■ **Didier Marie** Dès 2010, nous avons mis en place le paiement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH) sous la forme d'un Chèque emploi service universel (Cesu). Le Département transmet, via Internet sécurisé, les données servant à connaître l'aide attribuée sous forme de Cesu. Pour les bénéficiaires, les TIC permettent une meilleure utilisation des plans d'aides, une suppression des contrôles sur pièces et, tout simplement, une simplification administrative avec des moyens de paiement dématérialisés via le net. Pour la collectivité, la télégestion offre une meilleure lisibilité de l'aide accordée, de l'aide au suivi social, et permet de supprimer les contrôles systématiques tout en ayant une meilleure connaissance des besoins de la personne aidée.

> seinemaritime.net

repères

■ **La Seine-Maritime sur iPhone** Souhaitant jouer la carte de l'innovation et donner une information en temps réel aux habitants, la Seine-Maritime est un des premiers départements français à s'ouvrir à l'Internet mobile en proposant une application iPhone

disponible dès à présent sur l'App Store.
■ **Wifi WiMax pour tous** Dans un souci d'équité et de cohésion sociale, le département de Seine-Maritime a lancé un programme de construction d'un réseau moyen débit ayant

pour but de permettre à tous les Seinomains de pouvoir accéder à l'Internet à moyen débit, et ce de façon forfaitaire. Grâce au déploiement de 73 émetteurs Wifi et 35 WiMax sur différents sites stratégiques, les habitants de 261 communes de Seine-

Maritime, jusqu'alors situées en zone d'inéligibilité à l'ADSL, ont accès à l'Internet à moyen débit. Le Département aide les habitants pour les frais d'installation à domicile jusqu'à 85 %, sous conditions de ressources et d'inéligibilité de la zone par ADSL.



Les TIC optimisent l'assainissement

Gensac-la-Pallue (Charente)



“Initié pour alerter au plus vite l’astreinte, l’application a permis de faciliter la maintenance, mais aussi de repenser la structure même du réseau et de réduire les coûts tout en motivant le personnel.”

Bernard Mauzé, maire de Gensac-la-Pallue



■ **À distance** Pour optimiser le fonctionnement des stations d’assainissement, la commune a équipé son réseau d’un système automatique de surveillance et de contrôle. Les informations sont désormais transmises en temps réel aux services techniques par le réseau de téléphonie Orange, ce qui limite les déplacements. Un dispositif d’alerte sur mobile prévient le personnel d’astreinte en cas de dysfonctionnement. Il est ainsi possible d’éviter les débordements du réseau et d’adapter la maintenance préventive.

> mauze.b@wanadoo.fr

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

Quand la ville joue toutes ses cartes

Lannion (Côtes-d’Armor)



“Lannion, haut lieu emblématique des télécoms, se devait d’être présent dans le domaine des TIC. Une des toutes dernières évolutions du site Internet de la ville permet désormais de consulter une carte interactive accessible par tous, contenant l’ensemble des données cartographiques de la commune.”

Pierre Gouzi, adjoint au maire de Lannion, en charge du Cadre de vie, des Travaux et de la Police

■ **Interactivité** La ville de Lannion a mis en place un Système d’information géographique (SIG) qui associe 23 types de cartographies différents et concerne plusieurs applications métiers (urbanisme, bureau d’études, gestion des espaces verts, service des eaux...). Mise à disposition du grand public via le site Internet de la commune, cette carte interactive répond aussi à la majorité des thèmes susceptibles d’intéresser les citoyens, parce qu’elle regroupe l’intégralité des données et simplifie la recherche d’informations ou de documents liés aux différents services et réseaux communaux. > loic.provost@ville-lannion.fr

> Si cette initiative vous intéresse, retrouvez-en l’intégralité sur parolesdelus.com

Des équipements municipaux télégérés

Le Chambon-Feugerolles (Loire)



“Améliorer l’efficacité et la réactivité de nos services est une priorité. La télégestion des équipements publics, accessible à tous les acteurs par Internet, illustre cette démarche volontariste.”

Jean-François Barnier, maire du Chambon-Feugerolles, vice-président du Conseil général de la Loire, président de l’association des maires de la Loire



■ **Programmation** Grâce à la technologie M2M (machine to machine), le responsable de la piscine municipale reste à tout moment maître de la programmation de sa chaudière (horaires et température associés). Un ordinateur et une connexion Internet avec navigateur suffisent pour télégérer les équipements (de chauffage, dans un premier temps) de 30 sites municipaux répartis sur le territoire. Cibles concernées : le service technique municipal, le gestionnaire des équipements et les utilisateurs de ces dispositifs publics (associations, scolaires, usagers...).

> jcharrat@ville-lechambonfeugerolles.fr

> Toutes les informations sur cette initiative sur parolesdelus.com

Lumières sur la ville

Saint-Gratien (Val-d'Oise)



“Agir en faveur du développement durable, c’est agir aujourd’hui pour demain. Saint-Gratien a fait le choix d’investir dans l’éclairage public car il représente un fort levier d’action en matière d’économie d’énergie.”

Jacqueline Eustache-Brinio, maire de Saint-Gratien, conseillère régionale d’Île-de-France

■ **Éclairage** Le système de télégestion au point lumineux de l’éclairage public mis en place à Saint-Gratien gère à distance l’allumage et l’extinction de manière globale (mais aussi ponctuelle pour l’événementiel d’un ou de plusieurs candélabres), avec télésurveillance et détection des défauts (lampe hors service, défaut d’alimentation). De quoi éliminer tout déplacement inutile des équipes. Le système mesure le vieillissement des lampes, leur remplacement, qui n’est plus systématique mais déclenché en cas de nécessité. Avec, à la clé, une réduction de la puissance consommée et une meilleure utilisation des sources lumineuses (moins de lampes, moins de déchets). > g.mascarau@mairie-saintgratien.fr

> Pour plus d’informations sur cette initiative, rendez-vous sur parolesdelus.com

Les élus corses sortent leurs tablettes

Conseil général (Haute-Corse)



“Ce projet m’inspirait du scepticisme, soucieux du lien physique avec l’écrit, tradition de la pratique politique.

Le contact avec l’outil m’a convaincu de ses avantages : rapidité, traçabilité, sécurité des décisions.”

Joseph Castelli, président du Conseil général de Haute-Corse

■ **Outil de décision** Le Département a lancé le projet de dématérialisation des documents de l’assemblée départementale. Pour cela, les élus sont équipés de tablettes numériques et de plusieurs outils d’aide et de suivi de décision. Les conseillers généraux peuvent accéder à une plateforme de téléchargement des documents en ligne. Ils y trouvent les rapports, les comptes rendus, les délibérations ainsi que les convocations aux réunions. La première délibération avec les tablettes numériques est intervenue le 21 décembre 2010. > jleccia@cg2b.fr

> Si cette initiative vous intéresse, retrouvez-en l’intégralité sur parolesdelus.com



Terre d’accueil pour bâtiments intelligents

Valbonne Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes)



“Smartimmo est au cœur des priorités de Valbonne Sophia Antipolis en matière d’innovation, de développement soutenable, de services aux habitants, d’éducation et de démocratie participative.”

Philippe Mussi, adjoint au maire délégué à la Technopole, aux Services publics délégués, aux Déplacements et aux TIC de Valbonne Sophia Antipolis

■ **Immotique** Smartimmo est un projet de recherche qui vise à rendre le bâtiment tertiaire “intelligent”. Autrement dit, capable de faciliter la communication des équipements et systèmes fonctionnant au sein du bâtiment, et d’enrichir les services liés à son exploitation (amélioration de l’efficacité énergétique, sécurité des biens et des personnes, gestion du bâtiment, confort, services aux occupants et aux visiteurs...). Ce projet d’immatique permettra d’expérimenter de nouveaux concepts et usages en vue d’optimiser le fonctionnement des bâtiments tertiaires.

> pmussi@ville-valbonne.fr

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

Premier conseil municipal 100 % numérique

Saint-Maur-des-Fossés
(Val-de-Marne)



“La révolution du numérique avec un tsunami Internet et sa réplique mobile sont en train de totalement transformer les usages des élus grâce aux smartphones et tablettes numériques.”

Pascale Luciani-Boyer, adjointe au maire déléguée aux Nouvelles technologies de Saint-Maur-des-Fossés, vice-présidente de la commission TIC de l'Amif (association des maires d'Île-de-France), administrateur de l'Artesi (agence régionale Île-de-France pour le numérique) et de Ville Internet

■ **Tablette** Le 16 juin dernier, les élus de Saint-Maur-des-Fossés ont siégé au conseil municipal et voté les délibérations à l'aide d'une tablette numérique. La ville a équipé les 49 élus de la commune ainsi que les services administratifs rattachés. Chaque élu a reçu un courriel lui signalant la mise à disposition des éléments du conseil municipal. En se connectant à un serveur sécurisé en ligne, l' élu peut télécharger les documents, les étudier et les annoter sur la tablette le jour du conseil.

> pascale.luciani-boyer@mairie-saint-maur.com

> Pour plus d'informations sur cette initiative, rendez-vous sur parolesdelus.com



La téléphonie par satellite pour assurer le service

Association des maires
des Landes (Landes)



“Consciente de la nécessité de prévention afin de sauvegarder au mieux les vies humaines, l'Association des maires des Landes a décidé d'équiper les élus volontaires de téléphones satellitaires et d'apporter des solutions de téléphonie et Internet immédiatement opérationnelles en cas de crise.”

Jean-Yves Montus, président de l'Association des maires des Landes, maire de Soustons

■ **Urgence** Face aux besoins de communiquer des populations et des élus en situations d'urgence, l'Association des maires des Landes propose deux solutions techniques pour offrir la continuité de service en matière de télécommunications. D'une part, les élus volontaires sont équipés de téléphones satellitaires, facilement transportables. D'autre part, des paraboles Nordnet sont installées sur les lieux de vie sécurisés dans les communes afin de téléphoner et d'accéder à Internet, quel que soit l'état des réseaux filaires. > mairesdeslandes@orange.fr

> Pour plus d'informations sur cette initiative, rendez-vous sur parolesdelus.com



Le cloud computing, comment ça marche ?

Littéralement "informatique en nuage", le cloud computing met des applications logicielles, des moyens de calcul et de stockage de données, en libre-service et à distance..., comme autant de services mutualisés, dématérialisés, loués et facturés à la consommation. Quels sont les atouts du cloud computing pour une collectivité territoriale ? Ne plus stocker localement des données et des services – en perpétuelle évolution – sur un seul centre serveur propriétaire ;

externaliser les ressources numériques de la collectivité sur des plateformes virtuelles louées à un prestataire spécialisé, accessibles par Internet ou réseau privé, à la demande et via un système d'identification. Modulaire et "agile" par nature, le cloud computing est à la fois synonyme de centralisation, en termes de pilotage et de gestion, et de flexibilité, en termes d'environnements de travail. Une révolution numérique décisive.

1 Consulter à tout instant et à distance toutes les données de la collectivité disponibles

Grâce aux différents outils multimédias à disposition sur les plateformes virtuelles mises "en nuage" (courriel, messagerie instantanée, vidéos...), l' élu, comme l'agent, peut travailler à tout moment et où qu'il se trouve : à sa demande, les ressources propres à la municipalité sont disponibles sur le réseau, accessibles depuis n'importe quel type de terminal (ici, sur une tablette, mais aussi sur smartphone, laptops ou ordinateur portable). Il peut travailler en mode collaboratif et préparer son travail, depuis l'élaboration des budgets jusqu'à la participation aux débats du conseil municipal, sans attendre son retour en mairie.

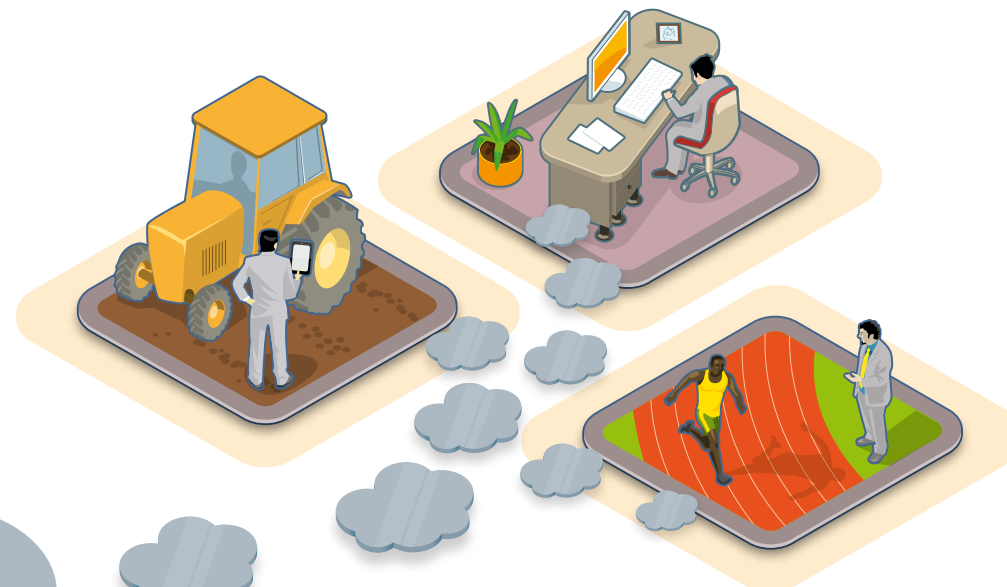


En 2013, le cloud computing devrait capter 10 % des dépenses mondiales du secteur des télécommunications, soit 36 milliards d'euros. Les prévisions de croissance de cette technologie sont de 25 % par an.



2 Des ressources numériques payées à l'utilisation

Avec la facturation à l'usage du cloud computing, la collectivité ne choisit que l'outil dont elle a besoin, le personnalise à son image, mais ne paie qu'en fonction des ressources informatiques qu'elle utilise : elle peut ainsi mieux prévoir ses coûts informatiques et proposer aux citoyens de nouveaux services innovants, les plus récents, qu'elle choisit dans le catalogue des applications hébergées dans le nuage. Jour après jour, des statistiques d'utilisation garantissent la transparence de la prestation aux deux parties prenantes.



4 Ouvrir aux administrés un portail www.maville.fr

Sur le portail Internet municipal, les habitants de la commune disposent d'un ensemble de services en ligne : paiement de la cantine scolaire, gestion de leurs emprunts à la médiathèque, demande de permis de construire, de fiche d'état civil, suivi de renouvellement de passeport, etc. Grâce à la puissance des ressources mises en œuvre via le "nuage", chacun peut se connecter à distance à tout

moment, sans crainte de saturation : l'intérêt du cloud computing est de s'adapter à la demande et de supporter creux ou pics d'utilisation (fréquents pour les passeports, le paiement des factures en fin de mois...). En fonction de ces flux, les plateformes évoluent, leur taille s'adapte. Avec de substantielles économies à la clé !

3 Un fonctionnement quotidien des services municipaux facilité

Service de courrier électronique, messagerie instantanée, agenda partagé, intranet, plateforme d'échange de fichiers, télégestion des équipements de la collectivité... Chaque jour, les agents municipaux assurent plus efficacement leur mission de service public, grâce aux différents outils de communication et de gestion disponibles à distance. Le tout via un catalogue d'applications en ligne hébergées dans le "nuage", directement accessibles sur Internet.

retour sur

Le scénario de la ville en 3D

Cannes (Alpes-Maritimes)

Avec Cart@Cannes, conçu dans le prolongement de Cannes 3D, l'objectif, d'après David Lisnard, premier adjoint au maire, est d'offrir un nouveau service en ligne aux Cannois, aux touristes ou aux professionnels et de leur faciliter l'accès à de nombreuses informations cartographiques.

■ **Le témoin** "Dès 2003, la ville avait souhaité déployer des moyens humains, matériels et financiers pour faire de son système d'information géographique (SIG) un outil d'aide à la décision performant et destiné à la réalisation des missions des services municipaux. Puis, en 2004, la municipalité a créé une maquette numérique de la ville permettant aux Cannois de se promener virtuellement dans un « Cannes 3D » et simulant l'implantation de projets urbanistiques ou architecturaux. L'application Cannes 3D est désormais intégrée à un nouveau site, lancé en mars 2010, qui s'appuie sur le SIG de la ville, lequel produit des données en 2D et en 3D. Baptisé Cart@Cannes, le site a pour but de faciliter la vie et le travail des Cannois grâce à de nombreux services : cartographies interactives thématiques sur l'urbanisme, la propreté urbaine ou le plan de ville ; consultations de photographies aériennes par le biais d'une application proposant des données très précises prises à différentes dates (1999, 2004 et 2009) ; téléchargement de cartes cadastrales (plan graphique) ou issues des

données Insee. De même, abrite-t-il un service de topographie, destiné avant tout aux professionnels, aux géomètres et aux topographes. Ce portail interactif, réalisé en un an et demi en interne avec une société spécialisée dans les logiciels libres, Makina Corpus, n'a pour ambition que de valoriser le patrimoine cannois et son territoire. À ce jour, Cart@Cannes accueille 1 200 à 1 400 connexions mensuelles avec un très bon taux de satisfaction. Récemment, un nouveau service a vu le jour : la consultation des plans et cadastres historiques de Cannes, soit plus de 15 plans datant de 1800 à 2010 scannés et géoréférencés. D'ici quelques mois, nous souhaiterions proposer un suivi du trafic en temps réel, des temps de parcours, des places de parking disponibles, etc."

historique

■ En se dotant de "Cannes 3D" (*Paroles d'élus*, tome 4, page 132), la municipalité a mis en place une maquette numérique capable de simuler l'implantation de projets urbanistiques ou architecturaux. voire de simuler des phénomènes physiques (bruit, inondation, séisme...) afin de mieux y faire face. Une première européenne qui a été rendue pour partie accessible au public, via Internet, en donnant aux internautes la possibilité de trouver une adresse, un lieu à visiter.

“Cart@Cannes diversifie les clefs d'accès à la découverte de Cannes comme à la connaissance de ses atouts et ressources.”

David Lisnard, premier adjoint au maire de Cannes, conseiller général des Alpes-Maritimes, président du Palais des festivals et des congrès

